



HAL
open science

À l'ombre de la pandémie : mourir et disparaître aux frontières

Constance de Gourcy, Sofia Stimmatini

► **To cite this version:**

Constance de Gourcy, Sofia Stimmatini. À l'ombre de la pandémie : mourir et disparaître aux frontières. Le confinement. Genèse, impacts et controverses, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, , 2022. hal-03836207

HAL Id: hal-03836207

<https://hal.science/hal-03836207v1>

Submitted on 1 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Absence sensible en Méditerranée : disparaître à l'ombre de la pandémie

De Gourcy Constance Aix-Marseille Université (Mesopolhis, UMR 7064) & Sofia Stimmatini, Université Libre de Bruxelles

Que nous vivons des temps incertains est un constat largement partagé par un grand nombre d'auteurs et de penseurs de la modernité¹. La pandémie de Covid-19, qui depuis la fin de l'année 2019 se propage partout dans le monde confirme que nous sommes engagés dans une mutation écologique et durable irréversible². De fait, le virus Covid-19, nous renvoie soudainement à la finitude de nos existences de manière éclatante : malgré tout ce dont l'espèce humaine est capable, nous réalisons violemment que nous ne pouvons tout contrôler. Surtout, nous ne pouvons avoir la maîtrise complète de la biologie : notre corps se révèle dans sa vie nue, pure et simple, *tuable* et *insacriifiable*³. Ce constat est à replacer au cœur de la modernité avancée qui tend à dénier la mort, à en faire un objet de gestion plutôt que de deuil⁴. Aussi, prenant acte, au quotidien, de la fin de vie de nombreux individus qui, infectés, jouissent du droit d'être pleurés, et du droit de recevoir une digne sépulture, cet article entend interroger, dans le contexte pandémique, cette vulnérabilité commune à tous les êtres humains, qui se décline toutefois en inégalités sociale, économique, politique combinées à des disparités de traitement. Il nécessite pour ce faire de questionner les modalités d'une enquête confrontée à l'impossibilité de se rendre sur place en Tunisie en raison du confinement, de rencontrer les personnes concernées et de s'imprégner au quotidien de l'atmosphère d'un terrain. Ne pouvant mener l'enquête *au plus près* dans la proximité des corps et de l'empathie qui se joue, c'est donc par le truchement d'un dispositif d'enquête inversée que nous avons cherché à éprouver ce que ce « grand dérangement⁵ » induit par ce fait social total qu'est la pandémie génère sur l'événement de la disparition. Nous parlons d'un dispositif d'enquête inversée car celle-ci révèle, en mettant à l'épreuve nos manières d'enquêter, des dimensions nouvelles de l'objet. Ce n'est plus dans le contact et la proximité que nous avons poursuivi le dialogue avec les familles et les collectifs qu'elles forment mais dans la distance. Ce ne sont plus les corps mobilisés des mères et des épouses que nous avons observés mais les effets de cette im-mobilisation des corps, en retrait de l'espace public. Ce retrait et cette distance obligent à questionner les grilles qui encadrent la production et la réception de nos objets. Ils agissent en effet comme des prismes faisant ressortir l'ébranlement des existences telles qu'elles se donnent à voir non plus à travers des récits de pratiques, mais des impressions, des réactions, des silences qui trament cette parole en situation pandémique. Dans la littérature spécialisée, il est souvent question des morts aux frontières alors que nous nous intéressons à la catégorie plus englobante des disparus, soit celles et ceux dont on perd la trace. Les restrictions liées à la pandémie éprouvent les attentes des familles non pas parce que l'espoir d'obtenir des signes de vie des disparus s'amenuise avec le temps mais parce que l'im-mobilisation des corps agit sur la force

¹ On peut se référer ici aux ouvrages suivants : Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001. Et Anthony Giddens, *The Consequences of Modernity*, Polity Press, 1991.

² Bruno Latour, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le Nouveau Régime climatique*, Paris, La Découverte, 2015. Bruno Latour, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Paris, La Découverte, 2021.

³ Giorgio Agamben, *Homo Sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 1997.

⁴ Louis-Vincent Thomas, *La mort en question. Traces de mort, mort des traces*, Paris, L'Harmattan, 1991.

⁵ Georges Balandier, *Le grand dérangement*, Paris, PUF, 2005.

des collectifs qu'ils forment, sur leur capacité à maintenir prégnants des attentes et des espoirs de retrouver les disparus. L'événement de la pandémie révèle alors en creux les dimensions cachées qui trament l'absence sensible, celle dont nous avons cherché à cerner les contours dans l'événement de la disparition.

I. Disparaître : un événement sans souvenir

Plusieurs témoignages de parents de défunts livrent partout où sévit la pandémie l'incommensurable souffrance que comporte l'incertitude qui entoure la perte d'un être cher décédé sans qu'il ait pu être accompagné pour son dernier voyage. En Italie, par exemple, où les funérailles ont été interdites (mettre période), les familles restent sans réponses⁶ confrontées à un double sentiment d'abandon d'elles-mêmes par les pouvoirs publics et les autorités sanitaires et par elles-mêmes de leurs proches : comment est-il mort ou est-elle morte ? Où était-il ? Où était-elle ? Est-ce que nous pourrions le ou la voir une ultime fois ? Ces questions hantent les proches du défunt et rendent le vécu de l'événement extrêmement complexe, accentuant encore le drame social de la mort. Les changements de la gestion de la mort et des funérailles aux temps du Covid-19⁷ offrent ainsi à nous Occidentaux la possibilité de questionner l'importance de connaître les circonstances du décès d'une personne et de pouvoir célébrer les rites funéraires : lorsque ces deux conditions ne sont pas réalisées, l'incertitude croît et trouble profondément le deuil. Cet état rappelle l'angoisse qui s'empare des membres des familles des individus qui disparaissent ou meurent aux frontières, après avoir entrepris le voyage vers l'Europe, n'ayant pas les documents nécessaires à l'entrée dans l'espace Schengen⁸. Ici et ailleurs, dès lors que les migrations sont illégalisées et aboutissent au régime incertain de la disparition, l'impossibilité de connaître l'enchaînement des événements qui y ont conduit et le doute concernant leurs sorts l'emportent sur tout le reste.

Malgré les similitudes, l'écart reste toutefois important : si le virus Covid-19, cette épreuve de la maladie et de la mort⁹, rappelle la vulnérabilité qui nous caractérise en tant qu'êtres humains et montre les frontières très labiles entre bonne et mauvaise mort, il est absolument nécessaire de complexifier l'analogie élaborée ci-dessous pour mieux rendre compte de cette fragilité. En effet, malgré la privation de liberté de mouvement induite par le confinement, les familles des individus qui meurent à cause du Covid-19 *savent* que leur proche est décédé, tandis que les parents des individus qui disparaissent ou meurent aux frontières *ne savent rien* concernant leurs devenir¹⁰. Dans ce deuxième cas, l'incertitude est totalisante : elle marque l'entrée dans un régime d'absence inexplicable et indéterminée qui pénètre tous les aspects de leur vie¹¹. Et ce parce que la fragilité dont nous parlons est distribuée de manière extrêmement inégalitaire parmi les sociétés des différents continents, à

⁶ Jason Horowitz and Emma Bubola "Italy's Coronavirus Victims Face Death Alone, With Funerals Postponed" *New York Times*, march 16, 2020. <https://www.nytimes.com/2020/03/16/world/europe/italy-coronavirus-funerals.html>

⁷ Heather Conway "Coronavirus is changing funerals and how we deal with the dead", *The Conversation*, 30 mars 2020, <https://theconversation.com/coronavirus-is-changing-funerals-and-how-we-deal-with-the-dead-134842>

⁸ On peut se référer au site Missing at the borders <https://missingattheborders.org/en/>

⁹ Monia Lachheb, « Corps infecté ou la mort affectée au temps du coronas virus », *Vivre au temps du Covid-19. Chroniques de confinement : regards de chercheurs depuis la Tunisie*, in Oissila Saaidia (dir), Tunis, IRMC-Nirvana, p. 81-84.

¹⁰ Sofia Stimmadini et Constance De Gourcy, « Que s'est-il passé ? Disparitions par migration en Méditerranée et engagements par épreuve des mères en Tunisie », *Migrations Altérités*, Presses Universitaires de Provence, col. Sociétés contemporaines, 2021 (à paraître).

¹¹ Sur les différentes modalités que prend l'absence dans nos sociétés contemporaines se référer au numéro de la *REMMM* Constance De Gourcy, Kamel Chachoua, (dirs.), *Mobilités et migrations en Méditerranée : Vers une anthropologie de l'absence ?*, *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 2018, n°144.

l'échelle même des pays. Certains membres peuvent conserver le droit de connaître le destin de leurs proches, malgré la pandémie. D'autres qui subissent des injustices également en temps considérés « normaux », assistent au contraire durant ce moment particulier à une exacerbation du non-respect de leurs droits. La pandémie révèle ainsi crûment combien les droits sont distribués inégalement tout en rappelant avec force qu'il est des événements sans souvenirs collectifs et reconnus : en l'absence de mobilisation il n'y a plus de possibilité pour les proches des disparus d'inscrire l'événement dans une mémoire collective, de le rendre public. En période de pandémie, disparaître devient bien alors l'un de ces événements sans souvenir, ou en tout sans souvenir public, pour lequel c'est précisément le défaut de souvenir *reconnu* qui fait ici événement¹².

II. Un objet qui se dérobe

La disparition véhicule une charge problématique, inqualifiable parce qu'insaisissable en tant que telle : est-elle le fait d'un éloignement géographique, d'un acte d'enfermement, d'un crime, d'une désertion face aux prescriptions normatives de l'assignation ? Elle n'autorise pas la certitude et n'est pas encadrée par les rituels présents dans la mort. Elle est sans deuil possible, happée qu'elle est dans un régime d'attentes indéfinies. Objet relationnel dont la matière est tissée de doutes, de silences, elle doit son existence aux liens entre la personne disparue et un entourage qui constate la présence manquante et tente d'agir dessus par divers moyens (signalements, déclarations, mobilisations, etc.). Sa relativité tient au fait que sans un entourage de proches pour la rendre visible, sa charge problématique ne ferait pas événement. En l'absence d'un entourage pour la constater, nombre de personnes ne sont pas considérées comme « disparues » même si elles le sont de fait. La présence manquante apparaît ainsi étroitement liée aux conditions historiques, géographiques et sociales qui la produisent en contexte et l'actualisent sous des formes différentes. Car les configurations du disparaître sont très différentes d'une région du monde à une autre, selon les échelles de saisie de ces disparitions, individuelles et/ou collectives, ainsi que selon les profils des personnes disparues. Depuis quelques années, le projet de cartographier la géographie de la disparition se donne ainsi comme objectif de pointer les contextes où elle a lieu et d'interpeller sur la présence manquante¹³. Afin que le *fait* du disparaître puisse être maintenu dans un faisceau d'attention et soit associé à un *manque*, afin donc qu'il puisse accéder à cette matérialité relationnelle indispensable à sa visibilité, il est nécessaire de le penser comme une absence laquelle renvoie à ce qui est institué pour maintenir actif et dynamique le lien d'attache et d'attachement. Autrement dit, disparaître ne signifie pas mettre fin à la relation, celle-ci est prise en charge par la relation d'absence. Considérer la personne manquante comme absente permet ainsi d'ouvrir le questionnement sur les raisons de cette absence et de les identifier comme étroitement liées à une disparition. L'absence se laisse saisir comme une institution de sens car elle active des répertoires d'action politique, sociale, juridique, des conduites qui empruntent à la grammaire des mobilisations, des manières d'être permettant de signifier la présence manquante et de la maintenir dans un faisceau constant d'attention. Contre le risque d'oubli et/ou de déliaison, elle oppose l'ouverture d'un temps nouveau caractérisé par l'attente. Contre le déni, elle entretient la mémoire vive des personnes disparues et oriente l'enquête sur les raisons qui la produisent. Ce faisant, elle permet de définir une relation spécifique dédiée à l'entretien du lien, à son (ré)attachement en situation d'éloignement, afin d'assurer à celles et ceux qui ne sont plus là, partis vers d'autres horizons et avec toute l'incertitude qui entoure ce départ, qu'ils sont maintenus

¹² Michèle Leclerc-Olive, « Entre mémoire et expérience, le passé qui insiste. Comment dans d'autres cultures, en Afrique, en Amérique latine, se négocie aujourd'hui la tension entre mémoire et expérience ? », *Projet*, 2003/1 n° 273, p. 96 à 104.

¹³ Hester Parr, Nicholas Fyfe « Missing geographies », *Progress in Human Geography*, vol. 37, n°5, p. 615-638.

en présence et continuent à compter¹⁴. C'est à cette condition que le fait entre dans un régime de visibilité qui prend sens par rapport à une « topique de la dénonciation¹⁵ » car l'invisibilité des corps disparus est avant tout d'ordre politique, particulièrement quand tout donne à penser que la disparition, en révélant en creux les inégalités de la mobilité légale qui exclut¹⁶, souligne la responsabilité des régimes politiques.

Dans le contexte de la pandémie, *l'in-vu* du disparaître bouscule les lignes de tension entre ce qui est caché et ce qui est montré, entre le visible et l'invisible. Si le fait « disparaît » – une deuxième fois – escamoté comme événement manifesté dans l'espace public, l'absence demeure. Elle est d'autant plus sensible qu'elle renvoie à l'impuissance des proches qui ne peuvent se mobiliser pour rendre compte de la disparition et la performer dans l'espace public.

III. Silences et confinement

À Tunis où nous avons mené l'enquête, avant la pandémie, les familles des disparus ou morts aux frontières pouvaient se rassembler et s'organiser en mouvement. Avec l'entrée dans la pandémie et les mesures de confinement, les dispositifs mis en place pour porter la voix des proches des disparus ne peuvent se déployer révélant à la place le vide, le silence. Pourtant, ce qui n'est plus visible saisissable dans les corps est paradoxalement toujours là : l'inquiétude, la peur pour le devenir de leurs proches sont accentuées par le contexte d'incertitude. Auparavant, les mères et les épouses des disparus, ceux qui en dialecte nord-africain sont nommés les *harraga*, se réunissaient en face des ministères équipées de banderoles et du mégaphone, afin de réclamer le droit de connaître le devenir de leurs chers aimés¹⁷. C'est par leurs corps manifestants et dans leurs corps qu'elles témoignent de l'injustice qu'elles subissent : montrant leur immense souffrance, elles demandent vérité et justice pour leurs enfants et maris. Souade, une des mères, déclarait lors d'une conférence au Maroc¹⁸ qui s'est tenue début février 2020 : « Nous, on est des morts, mais on bouge ». Le fait de pouvoir descendre dans la rue, de pouvoir utiliser leurs voix pour hurler leur douleur et leur colère, de pouvoir montrer leurs corps pour affirmer qu'elles et leurs maris ou enfants existent, leur donnaient un pouvoir d'action conséquent, le pouvoir de faire exister l'événement de la disparition et de l'inscrire dans une temporalité sociale et collective. C'est ainsi que leur mouvement s'est structuré sur la temporalité d'une décennie passant de l'invisibilité à l'émergence progressive d'un questionnement sur la responsabilité des États face aux inégalités au droit à la mobilité. En période de confinement, la portée sociale et politique de leurs actes n'est plus, elles ne peuvent plus bouger : comme tout le monde, elles sont confinées à domicile, figées dans un présent qui dure et qui s'installe dans leur quotidien. Le silence qu'impose le confinement rend saillants d'autres silences : celui intime lié aux départs de leurs chers disparus, souvent accomplis dans le secret. Il révèle également le silence politique qui entoure la question de la responsabilité des disparus et décédés. Celui-ci est accru par le silence médiatique qui, dans le contexte pandémique s'impose à ces demandes sans réponse et laissées sans relais. La possibilité de faire réseau dans la rue, d'occuper l'espace public et de faire entendre leurs

¹⁴ Sur l'absence qui compte et produit des rituels de présence, on peut se référer à toute une lignée de travaux qui documentent la tradition du couvert de l'absent mis à tous les repas ou pendant les trois jours qui suivent son départ. Elias Sanbar, *Le bien des absents*, Actes sud, 2001, p. 39. Kamel Chachoua, « Un délire bien-fondé », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2018, n°144, p. 45-60.

¹⁵ Luc Boltanski, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Gallimard, 2007.

¹⁶ Farida Souiah, « “Brûler” les frontières : fuite ou contestation ». *Tunisie au présent : une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?*, CNRS éditions, 2018, p. 377-393.

¹⁷<https://crisalide.hypotheses.org/673>

¹⁸ Accès au programme Programme CommémorAction : <https://static.mediapart.fr/files/2020/02/04/programe-fr-en-esp.pdf>

voix est désormais suspendue, et il semblait incertain, au printemps 2020 de prévoir pour combien de temps le droit de se rassembler allait ainsi rester suspendu. Mais ce silence contraint, subi renforce aussi auprès de ces mères et épouses les liens créés par le sentiment d'une commune appartenance au groupe de celles que l'État laisse sans réponse. Pour nombre d'entre elles, ne sachant pas utiliser les outils technologiques, il est difficile de transposer les *sit-in* sur d'autres espaces sociaux comme internet. Atomisées et enfermées, elles n'ont plus la force de se-réorganiser. En effet, se mobiliser sur un espace virtuel demande une série de compétences et notamment une série d'outils, avant tout, une connexion internet, qui n'est pas toujours disponible. Le digital, bien qu'il puisse donner l'occasion de relier des personnes habitant des deux côtés de la planète, n'est pas démocratiquement accessible. Considérant alors que la majeure partie des familles des disparus tunisiens vivent une situation économique difficile, la manifestation *on-line* n'est pas une alternative valide. De plus, elle n'aurait probablement pas les mêmes effets : occuper l'espace avec un corps vivant est une action extrêmement forte, permettant de donner corps à une cause. À l'inverse, une photographie sur internet, même si elle montre la personne en situation et constitue une trace tangible de la mémoire, peut être facilement ignorée¹⁹. Le médium rend visible le corps mais ne peut aisément rendre compte de sa disparition car la sympathie pour une cause nécessite de mobiliser l'imagination, condition nécessaire pour se projeter dans la souffrance d'autrui et la partager²⁰. Le confinement, pour ces femmes, signifie invisibilité complète, silence et (r)enfermement. Une nouvelle attente émerge qui s'ajoute à celle d'obtenir un jour des nouvelles du proche. Le confinement signifie également isolement non seulement physique, mais aussi émotif. Lors du terrain de recherche en Tunisie²¹, nous avons pu remarquer combien il était important pour ces femmes de se soutenir mutuellement, simplement en buvant du thé en silence, dans une même pièce, en s'échangeant quelque mots car le sentiment d'absence se nourrit de cette présence. Alors que ce réconfort mutuel est désormais impossible, certaines d'entre elles essaient de s'appeler, de se rappeler ensemble qu'elles ne sont pas seules et que le combat pour connaître les sorts de leurs proches est encore d'actualité, prêt à recommencer dès que la situation le permettra. Une formule résume cet état : la suspension dans le suspendu.

Enquêter en situation pandémique

Le nouvel ordre du monde qui émerge dans le contexte pandémique oblige à repenser les modes de présence et de contact avec les terrains dès lors que ces derniers auparavant familiers sont géographiquement éloignés. Les observations, discussions, le temps partagé qui constituent les multiples facettes du processus d'imprégnation nécessaire à la recherche ne peuvent avoir lieu mais ces im-possibilités ne mettent pas fin à l'enquête, elles obligent à la repenser autrement, différemment en quête d'autres traces, d'autres prises sur l'objet²². C'est ce moment d'indécision, de flottement lié au confinement que nous avons cherché à saisir au printemps 2020 afin de mieux comprendre ce que ces « immobilisations » contraintes et subies – par différence avec les démobilisations – nous enseignaient sur les dynamiques en cours. Pour ce faire, nous nous sommes nourries des échanges et discussions menés à distance avec les proches des disparus, échanges rendus possibles grâce aux

¹⁹ Précisons toutefois les sites spécialisés qui présentent des photos d'enfants disparus. Nombre d'entre eux ont pu être retrouvés par leurs parents grâce à ces photographies.

²⁰ Luc Boltanski, *op.cit.*, Paris, Gallimard, 2007.

²¹ Sofia Stimmatini, *En quête de reconnaissance : une ethnographie auprès des proches des jeunes Tunisiens disparus en migration*, 2019, mémoire non publié.

²² Christian Bessy, Francis Chateauraynaud, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Pétra, coll. « Pragmatismes », 2014.

contacts déjà établis. L'enquête s'est aussi déplacée du côté des médias pour voir comment ils se saisissaient des faits, en faisant un événement tout en redéfinissant ses contours²³.

La disparition prend alors une autre dimension comme si le confinement selon les dires des personnes concernées avait arrêté une dynamique en cours portée par l'espoir de retrouver un jour les proches disparus. Le confinement et l'im-mobilité des corps changent la perception du temps qui se dilate alors que celle de l'espace se contracte. Ce temps vide et répétitif qui n'est plus mis au service de la recherche des traces des disparus accroît le sentiment d'une expérience où se désagrègent les repères spatio-temporels existants comme si cet intervalle temporel sans horizon mobilisateur allait les séparer encore davantage de leurs proches recherchés. Jamais auparavant la frontière labile entre mort et disparition n'avait été aussi fortement ressentie et l'absence aussi sensible. En immobilisant leurs corps de mères, d'épouses, c'est donc toute leur quête qui est ralentie, entravée par ce temps contraint comme est amoindrie également la production de l'attente, ce temps commun porté par les collectifs qui, auparavant, les rassemblaient.

IV. Rejoindre la terre « promesse ».

Bien que la pandémie ait arrêté la majeure partie des activités sociales et économiques, les départs de la côte nord de l'Afrique vers l'Europe n'ont jamais cessé, la situation en Libye extrêmement préoccupante en témoigne²⁴. Ces corps hyper-vulnérabilisés, à la merci des vagues et de décisions politiques irresponsables, s'efforcent de rejoindre ce que ces personnes considèrent comme une terre « promesse ». Toutefois, le Covid-19 est prétexte pour les pays européens à se déclarer « pays dangereux » et normaliser ainsi la pratique de non-assistance des voyageurs en détresse en mer²⁵, avec des résultats meurtriers en raison des naufrages « invisibles » qui ont lieu durant la traversée²⁶. Un nombre toujours plus important de voyageurs et de voyageuses continue donc à mourir et à disparaître durant le trajet, laissant leurs familles dans l'incapacité de comprendre ce qui s'est passé²⁷ et dans l'opacité par rapport aux circonstances de leur disparition. Dans cette période où toute l'attention médiatique, politique et économique est dédiée aux conséquences du virus, la question des disparitions et des morts aux frontières perd de sa surface médiatique et semble intéresser de moins en moins l'opinion publique. Pourtant, la souffrance des voyageurs et de leurs familles s'accroît tout comme la spirale de déni qui les guette, qui s'exacerbe et les rend, si possible, toujours plus *invisibles* aux yeux des autorités.

Il semble clair alors que, si face au Covid-19 nous semblons également vulnérables en raison de notre appartenance à une commune humanité, dès que l'on creuse un minimum, l'on constate que ce virus ne fait qu'accentuer les inégalités sociales face à la mort. À New-York, par exemple, les corps des individus qu'aucun membre de la famille ne réclame sont enterrés dans une énorme fosse commune, à la périphérie de la ville. En France, les disparités posent la question d'une politique

²³ Rappelons-le le nombre des personnes portées disparues n'a cessé d'augmenter pendant le printemps 2020 mais ces chiffres en augmentation échappent bien souvent aux radars médiatiques.

²⁴ Dossier sur la Libye ; <https://dossierlibia.lasciateciencentrare.it/>

²⁵ The Covid-19 Excuse: Non-Assistance in the Central Mediterranean becomes the Norm, *Alarmphone*, April 11, 2020, https://alarmphone.org/en/2020/04/11/the-covid-19-excuse/?post_type_release_type=post

²⁶ Angela Giuffrida « Calls in Italy to rescue people at sea after fears of more migrant deaths », *The Guardian*, April 13, 2020 <https://www.theguardian.com/world/2020/apr/13/calls-in-italy-to-rescue-people-at-sea-after-fears-of-more-migrant-deaths?fbclid=IwAR1mJMUThaItiUunUxfsrbr0p1VuLDZGcRZGRfEjazbl1eUPBnurCaLaTYM>

²⁷ Sur la mort aux frontières, nous renvoyons au numéro de la REMI : Cécile Canut, Anaïk Pian, Véronique Petit, (dirs.), *Dire la violence des frontières. Mises en mots de la migration vers l'Europe*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2017, n°2-3, vol. 33

reposant sur un principe de justice sanitaire plutôt que seulement de police sanitaire²⁸. Les déséquilibres explosent et exposent de manière différenciées les individus à la mort et à la possibilité de pleurer les proches : ceux qui disparaissent ou mourraient en tentant un voyage considéré illégal vers l'Europe voient le risque de mort et disparition accentué et ceux qui n'avaient pas le droit au deuil continuent à en être privé. Le virus révèle sans jeux rhétoriques, en utilisant le vocabulaire Butlerien, les individus *grievable* et ceux qui ne le sont pas.

Car c'est bien la valeur de la vie qui est ici en jeu et que révèlent les inégalités sociales en situation pandémique. Cette valeur différenciée donnée à la vie poursuit le lent mouvement qui s'accomplit de défaite et de dépossession des territoires du social dans la surmodernité mondialisante. L'anthropologue Georges Balandier forge à ce propos la catégorie des « dépossédés totaux » soit ces gens « délogés de leur lieu, de leur tradition pourvoyeuse de codes protecteurs et de solidarité, tenus en marge des « îles » de modernité – tenus là où l'errance et l'invention quotidienne de la survie restent l'unique part de social dont disposent les plus démunis²⁹ ». Lorsqu'ils sont maintenus absents par l'action mobilisatrice des familles, ces disparus qui ont exposés leurs vies pour plus de liberté et sortir des assignations, incarnent profondément leur condition. Dès lors que les familles sont privées de la capacité à maintenir vivantes leurs mémoires et leurs actions, ces disparus deviennent alors des « dépossédés totaux ».

Conclusion

Nous concluons cette réflexion en nous référant au drame incarné par Icare tel qu'il a été représenté par le peintre Brueghel au XVI^e siècle. Rappelons que dans cette interprétation d'une scène de la mythologie grecque, le jeune homme a revêtu des ailes de cire pour voler mais la cire fond au fur et à mesure qu'il s'élève vers le soleil. La représentation picturale montre le mouvement de chute qui l'entraîne vers la disparition si bien que l'on ne voit de son corps que deux jambes qui s'enfoncent dans l'eau. Autour de lui, indifférence des témoins – celle du berger, du pêcheur et du cultivateur pris dans des cours d'action – et ambivalence de cette indifférence. Quel sens lui attribuer en effet ? À propos de cette scène qui fige l'instant qui précède la disparition, Richard Sennett³⁰ rappelle que ce que Brueghel présente au spectateur ressemble un peu au problème que posent celles et ceux qui gardent leur douleur pour eux : ils obligent les autres à suppléer, à interpréter, à faire récit de ces silences. Cette capacité d'interpellation que recèle la scène invite également à souligner qu'à la différence des drames qui ont lieu en Méditerranée l'événement de la disparition ici représenté n'est pas sans souvenir. Il fait mémoire et histoire grâce à la représentation picturale et s'inscrit dans nos mémoires et nos imaginaires. Or, Icare ne s'est pas seulement brûlé ses ailes de cire en se rapprochant du soleil, il a aussi fui un persécuteur. C'est pourquoi un impensé demeure sur la portée émancipatrice du geste libérateur : quel regard porter sur ce geste dès lors qu'il affranchit certes le jeune homme de l'oppression mais le condamne aussi à disparaître ?

Poursuivant le parallèle que suggère l'événement de la disparition et le silence qui l'entoure nous posons la question de savoir si ces exilés qui disparaissent lors de la traversée de la Méditerranée ne seraient pas les nouvelles figures d'Icare cherchant dans l'exil une liberté qu'ils n'ont pas. Le mythe donne alors force à l'événement tout en rappelant aux témoins que nous sommes que tel ce dernier en quête de liberté, les disparus n'emportent pas avec eux les causes qui les meuvent mais qu'à l'inverse, ils les révèlent.

²⁸ Didier Fassin, L'illusion dangereuse de l'égalité devant l'épidémie. 16 avril 2020. Disponible : <http://www.college-de-france.fr/site/didier-fassin/L-illusion-dangereuse-de-legalite-devant-lepidemie.htm>

²⁹ Georges Balandier, *Le grand dérangement*, Paris, PUF, 2005, p. 102

³⁰ Richard Sennett, *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Albin Michel, 2003, p.168.

Bibliographie

- AGAMBEN, Giorgio, *Homo Sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 1997.
- BALANDIER, Georges, *Le grand dérangement*, Paris, PUF, 2005.
- BECK, Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001.
- BESSY, Christian, CHATEAURAYNAUD, Francis, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Editions Pétra, coll. « Pragmatismes », 2014.
- BOLTANSKI, Luc, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Gallimard, 2007.
- BUTLER, Judith, *Frames of War: When Is Life Grievable ?* 2010.
- CANUT, Cécile, PIAN, Anaïk, PETIT, Véronique, (dirs.), Dire la violence des frontières. Mises en mots de la migration vers l'Europe, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2017, n°2-3, vol. 33.
- CHACHOUA, Kamel, « Un délire bien-fondé », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2018, n°144, p. 45-60.
- DE GOURCY, Constance, CHACHOUA, Kamel, (dirs.) Mobilités et migrations en Méditerranée : Vers une anthropologie de l'absence ?, *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 2018, n°144.
- FASSIN, Didier, L'illusion dangereuse de l'égalité devant l'épidémie. 16 avril 2020. Disponible : <http://www.college-de-france.fr/site/didier-fassin/L-illusion-dangereuse-de-legalite-devant-lepidemie.htm>
- GIDDENS, Anthony, *The Consequences of Modernity*, Polity Press, 1991.
- PARR, Hester, FYFE, Nicholas « Missing geographies » *Progress in Human Geography*, vol. 37, 5: p. 615-638.
- LACHHEB, Monia, « Corps infecté ou la mort affectée au temps du coronas virus », *Vivre au temps du Covid-19. Chroniques de confinement : regards de chercheurs depuis la Tunisie*, in Saaidia Oissila (dir), Tunis, IRMC-Nirvana, p. 81-84.
- LATOUR, Bruno, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le Nouveau Régime climatique*, Paris, La Découverte, 2015.
- LATOUR, Bruno, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Paris, La Découverte, les empêcheurs de penser en rond, 2021.
- LECLERC-OLIVE, Michèle, « Entre mémoire et expérience, le passé qui insiste. Comment dans d'autres cultures, en Afrique, en Amérique latine, se négocie aujourd'hui la tension entre mémoire et expérience ? », *Projet*, 2003, vol.1, n° 273, p. 96 à 104.
- SANBAR, Elias, *Le bien des absents*, Actes sud, 2001.
- SENNETT, Richard, *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Albin Michel, 2003.
- SOUIAH, Farida « "Brûler" les frontières : fuite ou contestation ». *Tunisie au présent : une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?*, CNRS éditions, 2018, p.377-393.
- STIMMATINI, Sofia et DE GOURCY, Constance, « Que s'est-il passé ? Disparitions par migration en Méditerranée et engagements par épreuve des mères en Tunisie », *Migrations Altérités*, Presses Universitaires de Provence, col. Sociétés contemporaines, 2021, (à paraître).
- STIMMATINI, Sofia, *En quête de reconnaissance : une ethnographie auprès des proches des jeunes Tunisiens disparus en migration*, 2019, mémoire non publié.
- THOMAS, Louis-Vincent, *La mort en question. Traces de mort, mort des traces*, Paris, L'Harmattan, 1991.